



EGERIA DENSA

Nom commun : Egérie dense

Catégorie : FLORE

Famille : Hydrocharitaceae

Milieu : Eaux stagnantes où à faible courant

Origine géographique : Amérique du Sud - Argentine

Nom anglais : Large-flowered water weed, Leafy elodea

Auteur : Planchon, 1849

Introduction en France : Métropole et outre-mer

MODALITÉS DE GESTION

En début d'implantation, un arrachage manuel peut être envisagé sur une surface restreinte et peu profonde ou, pour sa sélectivité avec des personnels formés, dans des zones de protection prioritaires d'espèces patrimoniales (Haury *et al.*, 2015).

Pour des secteurs de milieux aquatiques plus importants, une gestion mécanique par arrachage, faucardage ou moisson peut être envisagée. Le faucardage moissonnage permet de couper les herbiers par des lames horizontales tractées au fond de l'eau. Ces opérations sont réalisées à l'aide d'un bateau faucardeur et d'un bateau pousseur/ramasseur ou d'un bateau moissonneur, le bateau moissonneur étant préférable car collectant en même temps les fragments coupés. Des barrages flottants sont installés pour éviter la dispersion de fragments d'Egérie dense lors des interventions. Ces techniques ne permettent pas d'éliminer la plante définitivement et ont des durées d'action très limitée dépassant rarement quelques mois. Ces interventions non mécaniques restent non sélectives et ont des impacts sur la faune qui peut se retrouver piégée dans les plantes. Elles permettent néanmoins de libérer les cours d'eau pour les usages touristiques et la navigation (Sarat *et al.*, 2015).

En Vendée, des opérations de dragage ont été réalisées sur le canal de Marans La Rochelle. Le dragage hydraulique, suivi d'un curage, a été pratiqué. L'efficacité de ces interventions est en cours d'évaluation.

- [Interventions de gestion et suivi scientifique de l'Egérie dense sur la rivière Vendée \(Vendée\)](#)
- [Gestion de l'Egérie dense dans le canal de Marans La Rochelle \(Charente-Maritime\)](#)
- [Gestion de l'Egérie dense dans le Loiret](#)
- [Contrôle de l'Egérie dense et du Grand Lagarosiphon par pose d'écrans occultants de fond, Landes](#)
- [Implantation d'une ripisylve pour limiter le développement de l'Egerie dense dans la Jalle de Blanquefort](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Très utilisée par les aquariophiles et pour les bassins d'ornement, *Egeria densa* est présente en outre-mer et en métropole. Elle a été découverte en 2000 en Polynésie française sur la rivière Vaima (Meyer, 2000). Elle est envahissante dans le lac Vaihiria au centre de l'île de Tahiti (Meyer comm. Pers. 2011). En Nouvelle-Calédonie, l'espèce a été découverte en 2006. En métropole, la première observation d'*Egeria densa* remonte à 1961, sur une retenue de la Sélune, petit fleuve côtier du département de la Manche (Fried, 2012).

Sa capacité à coloniser la totalité des milieux jusqu'en surface formant des herbiers denses peut créer des difficultés de déplacement pour les poissons et présenter des impacts physico-chimiques notables (conditions anaérobies, réduction des écoulements, ensablement, etc.) (Dutartre, 2004 *in* Muller, 2004). Les herbiers deviennent monospécifiques et contribuent à réduire la biodiversité. Les gênes sur les usages sont nombreux (perturbation des activités de loisirs nautiques, herbiers denses rendant la pêche impraticable, gêne à la navigation fluviale) (Sarat *et al.*, 2015).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Alain Dutartre (hydrobiologiste indépendant) et Jacques Haury (AgroCampusOuest)

Date de rédaction : 27/04/2016, version 1 - liens mis à jour le 03/05/2021

PRODUCT DESCRIPTION

[Interventions de gestion et suivi scientifique de l'Égérie dense sur la rivière Vendée \(Vendée\)](#)

[Gestion de l'Égérie dense dans le canal de Marans La Rochelle \(Charente-Maritime\)](#)

[Gestion de l'Égérie dense dans le Loiret](#)

[Contrôle de l'Égérie dense et du Grand Lagarosiphon par pose d'écrans occultants de fond, Landes](#)

[Implantation d'une ripisylve pour limiter le développement de l'Egerie dense dans la Jalle de Blanquefort](#)

[Implantation d'une ripisylve pour limiter le développement de l'Egerie dense dans la Jalle de BlanquefortFCBN](#)

[FCEN](#)

[Onema Nord-Est](#)

[IBMA](#)

[CEN LR - Life + Lag'Nature](#)

[ARPE](#)

[INPN](#)

[GISD](#)

[CABI](#) Bouron D., F.V.P.P.M.A., 2010. Poster « Organisation et difficultés d'un projet de gestion d'espèces envahissantes : Cas de l'Égérie dense sur la rivière Vendée ».

Dutartre A., Haury J. et Jigorel A. 1997. Possibilités de gestion de l'invasion de la retenue de Pen Mur (Muzillac, Morbihan) par une plante aquatique exotique : *Egeria densa*. Cemagref, ENSA/INRA Rennes, INSA Rennes. Rapport pour le Conseil Général du Morbihan, 142 pp.

[Dutartre A. 2002. Panorama des modes de gestion des plantes aquatiques : nuisances, usages, techniques et risques induits. Ingénieries, 30 : 37-48.](#)

Dutartre A. 2004. De la régulation des plantes aquatiques envahissantes à la gestion des hydrosystèmes. *Ingénieries*, N° spécial Ingénierie écologique, 87-100.

[Dutartre, A., & Jan, G. 2012. Expérimentation de contrôle des herbiers d'*Egeria densa* dans le port de Sainte-Eulalie-en-Born \(Landes\) à l'aide d'écrans occultant la lumière \(p. 13\). Bordeaux: IRSTEA.](#)

[Dutartre, A. Haury, J. et Jigorl, A. 1999. Succession of *Egeria densa* in a drinking water reservoir in Morbihan \(France\). *Hydrobiologica* 415: 243-247, 1999](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Haury J., Lambert E. et Dutartre A. Rapport Hydrocharitacées 2013-2015. Animation scientifique et appui à la gestion. AgroCampusOuest, Université Catholique de l'Ouest et Irstea. 93 pp.](#)

Haury J., Bouron D., 2012. Approche scientifique au service des gestionnaires : la saga d'*Egeria densa* dans le Massif armoricain. In Haury J., Matrat R. (Eds), 2012. Plantes invasives, la nécessité de différentes approches. Actes du colloque régional *Les plantes invasives en Pays-de-la-Loire*, 11-12 mai 2011, Angers, Terra botanica. Æstuarina, collection Paroles des Marais atlantiques : 83-96.

[Hequet V., Le Corre M., Rigault F. et Blanford V. 2009. Les espèces exotiques envahissantes de Nouvelle-Calédonie. IRD. 87 pp.](#)

[Matrat R. 2013. Partenariat science et gestion : exemple des hydrocharitacées de la Bretagne à l'Aquitaine. Journées espèces invasives, Tour, 29 et 30 octobre 2013. 89 pp.](#)

Moyon, F. (2012). Evaluation de la gestion d'*Egeria densa*, plante aquatique invasive sur la rivière Vendée à Fontenay-le-Comte. Propositions d'actions et recommandations aux gestionnaires (Mémoire, Université François Rabelais (Tours), FRA). <http://prodinra.inra.fr/record/302925>

[Muller S. \(coord.\). 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.](#)

[Ribaud C., Jan G., Bertrin V., 2015. Interactions entre macrophytes et qualité de l'eau : le cas des isoétides et des exotiques dans les lacs aquitains. Résultats du projet « Amélioration de l'évaluation de l'état écologique des lacs aquitains - 2014 ». Rapport Agence de l'Eau Adour-Garonne. Irstea, UR EABX, 40 pp.](#)

[Sarat E., Mazaubert E., Dutartre A., Poulet N., Soubeyran Y. 2015. Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion. Volume 2 : expériences de gestion. Onema. Collection comprendre pour agir. 240 pp.](#)

[SAGE Dhuy et Loiret. 2015. Inventaire des macrophytes invasives sur le Dhuy et le Loiret. Année 2014. 10 pp.](#)

[Lafontaine, R.-M., Beudels-Jamar, R.C., Delsinne, T., Robert, H. 2013. Risk analysis of the Brazilian Waterweed *Egeria densa* Planch. Risk analysis report of non-native organisms in Belgium from the Royal Belgian Institute of Natural Sciences for the Federal Public Service Health, Food chain safety and Environment. 36 pp.](#) Espèce non réglementée.

CITATION

GT IBMA. 2016. *Egeria densa*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

